

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 7 novembre 2022

Le 7 novembre 2022, les membres de l'association CDA 83 se sont réunis en présentiel en Assemblée Générale par visioconférence sur convocation du président.

Ordre du jour :

1 Désignation du délégué du Comité Départemental d'aviron du Var à l'AGE de la FFA du 9 décembre 2022

La séance est ouverte à 18h30.

Nom du club	Voix	Présence	Voix exprimées
St-Cassien	5	Présent	5
Club du verdon	1	Absent non excusé	0
ASPPT Hyères	1	Absent non excusé	0
Aviron Toulonnais	4	Présent	4
Aviron Seynois	5	Présent	5
Aviron club Six-Fours	2	Présent	2
Aviron Maximois	1	Absent	0
Club nautique des Salettes	2	Présent	2
Nombre de voix Quorum 50% des voix – Art 7 des statuts	21		18

L'assemblée a été présidée par Mr Farice SAINT-VANNE, Président de l'association.

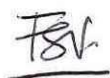
84 % des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 7 des statuts.

Candidat titulaire : Fabrice SAINT-VANNE
Vote pour : 18
Vote contre : 0
Abstention : 0

Suppléant : Jean ROQUEL

Fabrice SAINT-VANNE et Jean ROQUEL sont désignés à l'unanimité.

La séance est levée à 19h30.
Toulon le 7/11/2022



Comité d'aviron
du VAR